

CHAPITRE XXI.—COMMERCE INTÉRIEUR

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Mouvement et commercialisation des denrées	929	Partie II.—Aide et réglementation officielles relatives au commerce intérieur	967
SECTION 1. ÉTABLISSEMENTS DE COMMERCE ET DE SERVICES.....	929	SECTION 1. RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT ET DE LA VENTE DES GRAINS.....	967
Sous-section 1. Commerce de gros.....	930	SECTION 2. COALITIONS NUISIBLES AU COMMERCE.....	967
Sous-section 2. Commerce de détail.....	931	SECTION 3. NORMES DE COMMERCE.....	969
Sous-section 3. Établissements de services.....	937	SECTION 4. BREVETS D'INVENTION, DROITS D'AUTEUR ET MARQUES DE COMMERCE..	970
SECTION 2. COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES.....	939	SECTION 5. SUBVENTIONS ET PRIMES AU CHARBON.....	972
ARTICLE SPÉCIAL: Aliments d'origine agricole.....	939	SECTION 6. RÉGIE ET VENTE DES BOISSONS ALCOLIQUES.....	972
Sous-section 1. Commerce des grains.....	946	Partie III.—Faillites	974
Sous-section 2. Ventes de bestiaux.....	951	SECTION 1. ADMINISTRATION DES BIENS DES FAILLIS.....	975
SECTION 3. ENTREPOSAGE ORDINAIRE ET FRIGORIFIQUE.....	954	SECTION 2. STATISTIQUE DES FAILLITES D'APRÈS LA DOCUMENTATION OFFICIELLE	976
Sous-section 1. Entrepôts autorisés de céréales.....	954	SECTION 3. STATISTIQUE DES FAILLITES D'APRÈS LA DOCUMENTATION DE SOURCES PRIVÉES.....	979
Sous-section 2. Entreposage frigorifique des vivres.....	955		
Sous-section 3. Entreposage du pétrole et de ses dérivés.....	959		
Sous-section 4. Entreposage général.....	960		
Sous-section 5. Entreposage d'accise et entreposage des vins.....	961		
SECTION 4. ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES....	963		
SECTION 5. COMMERCE INTERPROVINCIAL.	966		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

PARTIE I.—MOUVEMENT ET COMMERCIALISATION DES DENRÉES

Le commerce intérieur est vaste et compliqué: il comprend toute valeur ajoutée aux denrées échangées, à l'intérieur des provinces et d'une province à l'autre, par les agences et services d'entreposage, de distribution et de vente tels que les chemins de fer, les lignes de navigation, les entrepôts, les magasins de gros et de détail, les établissements financiers, etc. Au sens large, il embrasse divers services professionnels et personnels, y compris ceux qui ont pour objet de divertir le public, comme les théâtres, les sports, etc. Seuls quelques aspects de ce vaste domaine sont étudiés ici, et partout où cela est possible le lecteur est renvoyé aux sujets connexes traités dans d'autres chapitres. La nécessité d'étudier les différents sujets sous divers aspects détermine la disposition de la matière dans un ouvrage comme l'*Annuaire*. Le lecteur fera bien de consulter l'Index.

Section 1.—Établissements de commerce et de services*

Ce n'est que lors du recensement décennal que l'on étudie à fond les commerces de gros et de détail et les établissements de service. La première analyse détaillée en a été faite pour le recensement de 1931 et portait sur les opérations commerciales de l'année civile 1930. Les recensements de 1941 et de 1951 en ont également fourni des rapports détaillés. Les résultats des recensements de 1930 et de 1941 des établissements de commerce et de services figurent dans les volumes X et XI du recensement de ces deux années et les résultats du recensement de 1951 de la distribution, dans les volumes VII et VIII du recensement de 1951. On trouvera dans l'*Annuaire* de 1955, pp. 973-997, les données récapitulatives se rapportant à 1951.

* Rédigé par la Section du commerce et des services, Division de l'industrie et du commerce, B. F. S.